

Un accident de travail bien particulier : vérité ou légende ?

Le récit qui suit nous a été présenté comme authentique par un auteur américain sérieux. Véridique ou non, il a le mérite de nous rappeler certaines vérités de base en matière de sécurité au travail.

Un travailleur devait descendre un amas de briques qui se trouvait au 4^{ème} étage de l'immeuble en construction sur lequel il travaillait. Comme il n'avait pas l'équipement nécessaire et ne voyait personne aux alentours pour l'aider, il décida de se charger seul de l'opération en utilisant le fameux **système D**.

Voici sa déclaration de l'accident qu'il subit par la suite :

« J'ai décidé de descendre les briques dans un baril à l'aide d'une poulie que j'avais solidement fixée en haut de l'immeuble. Après avoir descendu et avoir bien ancré la corde au sol, je suis monté en haut de l'immeuble où j'ai attaché la corde autour du baril que j'ai ensuite chargé de briques. Puis, j'ai lancé le reste de la corde sur le trottoir. Je suis alors descendu pour détacher l'autre bout de la corde et la tenir fermement afin de guider le baril de briques dans sa descente.

Mais comme je pèse seulement 170 livres et que le baril en pesait 500, le poids du baril m'a entraîné si vite que je n'ai même pas eu le temps de lâcher la corde. En arrivant entre le deuxième et le troisième étage, j'ai rencontré au passage le baril qui descendait, ce qui explique les contusions et les lacérations sur le haut de mon corps.

Cependant, comme je continuais à tenir fermement la corde, je suis forcément arrivé en haut de l'immeuble où ma main s'est coincée dans la poulie, ce qui explique ma fracture au pouce. Au même moment toutefois, le fond du baril de briques cédait en

heurtant violemment le trottoir. Évidemment, sans le poids des briques, le baril ne pesait plus qu'une vingtaine de livres.

C'est pourquoi, avec mes 170 livres, j'ai recommencé à descendre à toute vitesse et j'ai rencontré de nouveau au passage le baril qui remontait, ce qui explique ma fracture à la cheville. Ralenti par ma deuxième rencontre avec le baril, j'ai continué à descendre et j'ai atterri sur le tas de briques au sol, ce qui explique mon entorse cervicale et ma fracture à la clavicule. C'est alors que, étant en état de choc et perdant la tête, j'ai lâché la corde. Le baril a aussitôt redescendu et est venu s'écraser sur moi, ce qui explique mes blessures au crâne. »

Encore une fois, ce récit a le mérite de nous rappeler certaines vérités de base en matière de sécurité au travail :

1. Le respect des règles établies s'impose en premier lieu en matière de sécurité au travail.
2. Les dangers qui guettent les travailleurs proviennent souvent de faits et de situations imprévus ou inattendus à l'origine.
3. Le **système D** et l'improvisation sont toujours à proscrire lorsqu'on exécute des tâches physiques.

Bon week-end de l'Action de grâces à toutes et à tous !

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : (514) 943-2222

Télécopieur : (438) 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Tous droits réservés